

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers 2022



TABLE DES MATIERES

CONTEXTE.....	4
1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.....	5
1.1 TERRITOIRE.....	5
1.2 ORGANIGRAMME.....	7
2. PRESENTATION DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS.....	8
.....	8
2.1 COMPETENCES DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS.....	8
2.2 FINANCEMENT DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS.....	9
2.3 EVOLUTION DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS.....	10
Du 1er janvier 2017 au 1er juillet 2020.....	10
Depuis le 1er juillet 2020.....	10
Depuis novembre 2020.....	11
Depuis le 1 er janvier 2021.....	11
3. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE A PORTE.....	12
3.1 LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN PORTE A PORTE SUR LES 43 COMMUNES RURALES.....	12
3.2 LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN PORTE A PORTE SUR LES DEUX VILLES (CONTREXEVILLE, VITTEL).....	13
4. LA GESTION DES CONTENEURS A VERRE.....	15
4.1 LA COLLECTE DU VERRE.....	15
4.2 LE PARC DE CONTENEUR A VERRE.....	16
5. LES DÉCHÈTERIES.....	17
5.1 LES DECHETS ACCEPTÉS.....	17
5.2 LES HORAIRES DES DECHETERIES.....	18
5.3 FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES.....	19
6. LES TONNAGES DES DECHETS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE.....	20
6.1 LE TONNAGE DES ORDURES MENAGERES.....	20
6.2 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DES ORDURES MENAGERES.....	21
6.3 LE TONNAGE DU TOUT-VENANT INCINERABLE DES TROIS DECHETERIES.....	22
6.4 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT Du tout-venant INCINERABLES.....	23
6.5 LE TONNAGE Des dechets recyclables secs en porte a porte.....	24
6.6 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DES RECYCLABLES SECS.....	25
6.7 ANALYSE DE LA COMPOSITION DES DECHETS RECYCLABLES SECS EN 2022.....	26

6.8	LES TONNAGES DES BIODECHETS COLLECTES EN PORTE A PORTE.....	27
6.9	LES TONNAGES DES CARTONS DES PROFESSIONNELS COLLECTES EN PORTE A PORTE 28	
7.	LES TONNAGES DES DÉCHETS ISSUS DES DECHETERIES DE 2018 A 2022.....	29
7.1	LES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES DE 2018 A 2022	29
7.2	EVOLUTION DES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES PAR FLUX DE 2021 A 2022	30
7.3	EVOLUTION du poids par habitant des dechets issus des decheteries.....	31
7.4	EVOLUTION DU NOMBRE DE ROTATIONS DES BENNES DES DECHETERIES DE 2021 A 2022 32	
7.5	LES TONNAGES DES OBJETS DE REEMPLOI DE LA DECHETERIE DE CONTREXEVILLE .	33
8.	LA FREQUENTATION DES DECHETERIES	34
8.1	LA FREQUENTATION DES TROIS DECHETERIES DE 2021 A 2022	34
9.	LE TONNAGE DU VERRE EN CONTENEURS A VERRE.....	35
9.1	LE TONNAGE DU VERRE DE 2018 A 2022.....	35
9.2	EVOLUTION DU POIDS DU VERRE PAR HABITANT DE 2018 A 2023	36
10.	LE BILAN DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS.....	37
11.	BILAN FINANCIER	38

CONTEXTE

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets prévoit que le Président d'une structure intercommunale présente à son conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2004 précise les modalités d'élaboration et de présentation de ce rapport et donne la liste des indicateurs techniques et financiers qui doivent obligatoirement y figurer.

PRINCIPAUX INDICATEURS TECHNIQUES

Pour la collecte des déchets des ménages :

- ↳ Le territoire et la population desservis
- ↳ Le fonctionnement des collectes
- ↳ La fréquence des collectes
- ↳ Le fonctionnement de la collecte sélective
- ↳ Le fonctionnement de la déchèterie
- ↳ Les volumes de déchets collectés et traités, toutes collectes confondues

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUE

- ↳ Les modalités de financement du service
- ↳ Le montant annuel des dépenses du service
- ↳ Le montant des différentes prestations

1. PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1.1 TERRITOIRE

La Communauté de Communes Terre d'Eau est composée de 45 communes et de 18 303 habitants en 2022 (population totale).

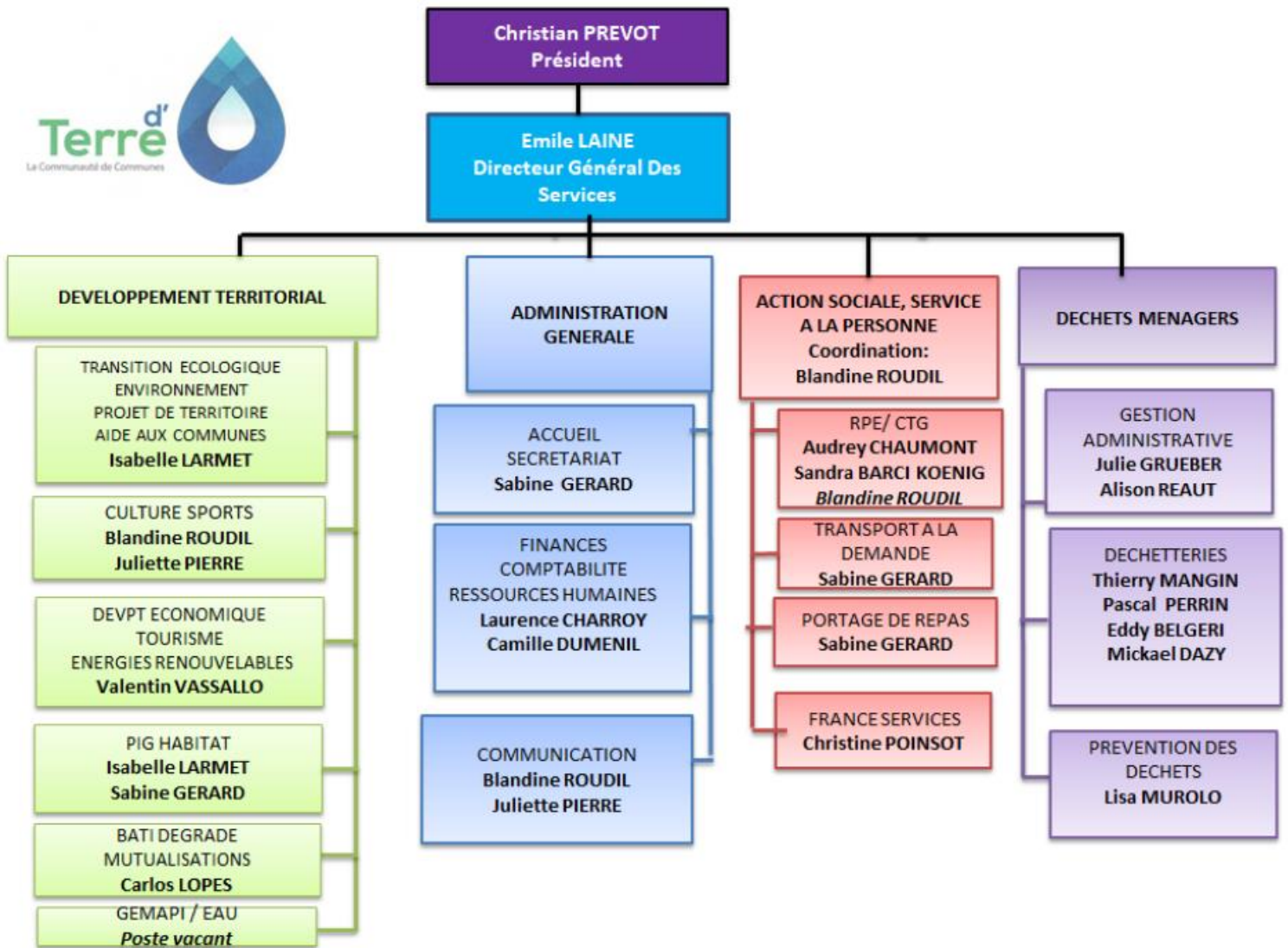
Carte du territoire



Population

Communauté de Communes Terre d'Eau	Sièges	2022 (Insee 2019)		
		Pop. Municipale	Pop. Totale	Répartition (en %)
Aingeville	1	62	63	0,4%
Aulnois	1	166	172	0,9%
Auzainvilliers	1	234	240	1,3%
Bazoilles-et-Ménil	1	110	113	0,6%
Beaufremont	1	87	87	0,5%
Belmont-sur-Vair	1	133	134	0,8%
Bulgnéville	4	1 539	1 642	8,8%
Contrexéville	9	3 190	3 414	18,2%
Crainvilliers	1	174	176	1,0%
Dombrot-sur-Vair	1	239	242	1,4%
Domèvre-sous-Montfort	1	56	56	0,3%
Domjulien	1	175	177	1,0%
Estrennes	1	94	95	0,5%
Gemmelaincourt	1	140	152	0,8%
Gendreville	1	105	108	0,6%
Hagnéville-et-Roncourt	1	86	87	0,5%
Haréville	1	477	495	2,7%
Houécourt	1	441	453	2,5%
Malaincourt	1	81	83	0,5%
Mandres-sur-Vair	1	440	569	2,5%
Médonville	1	74	74	0,4%
Monthureux-le-Sec	1	159	168	0,9%
Morville	1	48	50	0,3%
Neuveville-sous-Montfort (La)	1	183	190	1,0%
Norroy	1	215	221	1,2%
Offroicourt	1	154	157	0,9%
Parey-sous-Montfort	1	159	163	0,9%
Remoncourt	1	573	583	3,3%
Rozerotte	1	190	192	1,1%
Saint-Ouen-lès-Parey	1	503	516	2,9%
Saint-Remimont	1	222	226	1,3%
Sandaucourt	1	168	172	1,0%
Saulxures-lès-Bulgnéville	1	250	252	1,4%
Sauville	1	178	185	1,0%
Suriauville	1	215	215	1,2%
They-sous-Montfort	1	129	134	0,7%
Thuillières	1	117	121	0,7%
Urville	1	56	58	0,3%
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	1	120	120	0,7%
Valfroicourt	1	235	240	1,3%
Valleroy-le-Sec	1	178	182	1,0%
Vaudoncourt	1	161	164	0,9%
Vittel	14	4 832	4 970	27,6%
Viviers-lès-Offroicourt	1	37	37	0,2%
Vrécourt	1	351	355	2,0%
TOTAL	69	17 536	18 303	100%

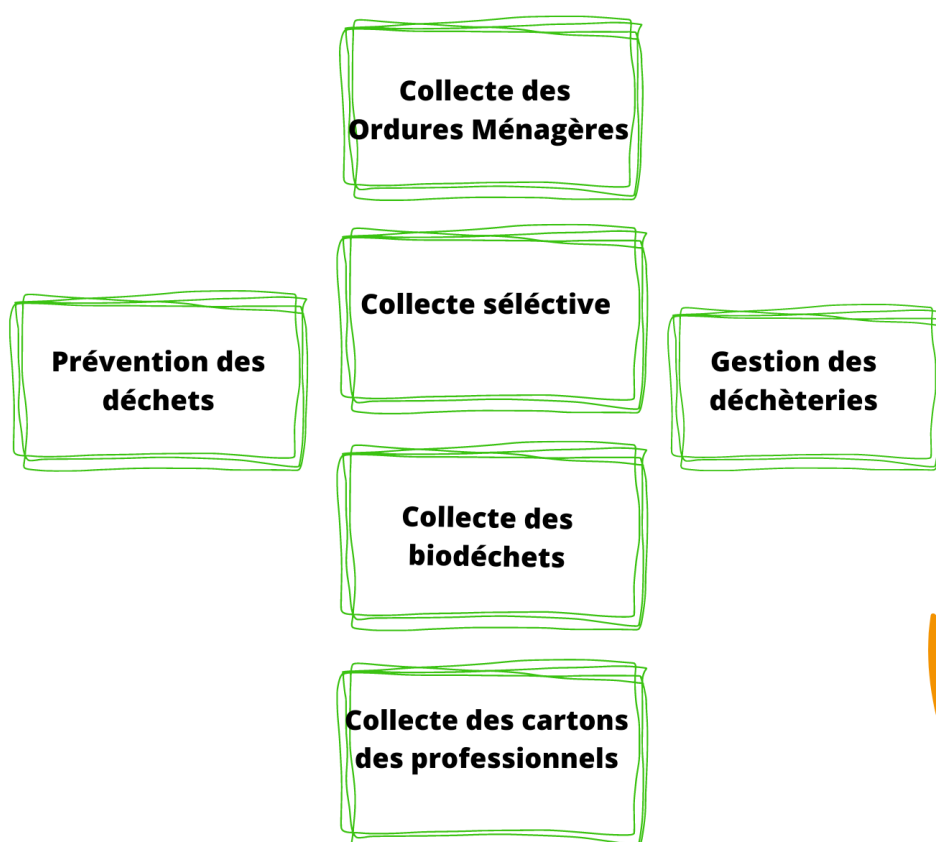
1.2 ORGANIGRAMME



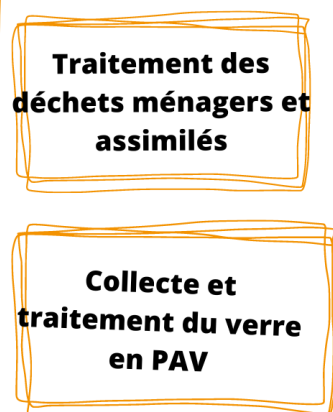
2. PRESENTATION DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS

2.1 COMPETENCES DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS

Compétence Collecte des déchets ménagers gérée par la CC Terre d'Eau

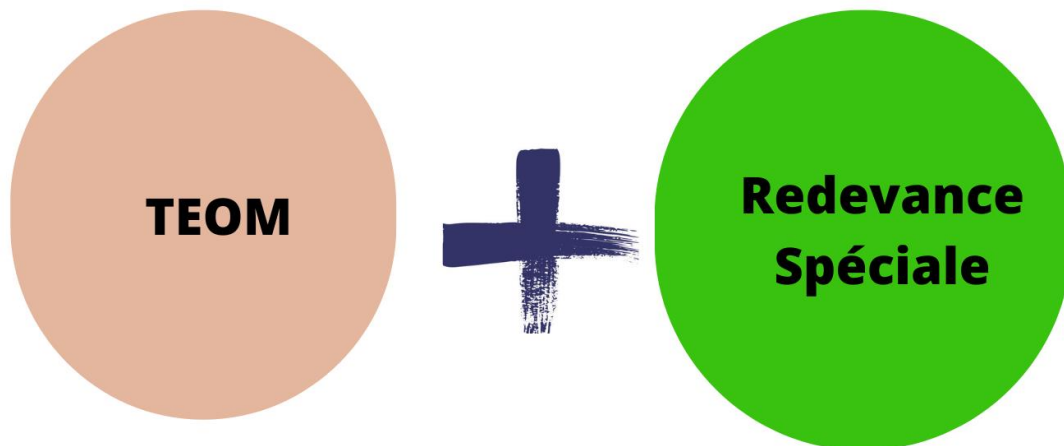


Compétence Traitement des déchets ménagers transférée à Evodia*



Evodia Établissement Vosgien d'Optimisation
par l'Innovation et l'Action*

2.2 FINANCEMENT DU SERVICE DES DECHETS MENAGERS



La TEOM

Le service des déchets ménagers est financé par la **TEOM** (Taxe sur l'Enlèvement des **O**rdures **M**énagères) qui figure sur l'avis d'imposition foncier.

Le taux de TEOM est **différencié** entre les communes rurales et les deux villes avec un taux respectivement à 8.97 % et 10,07 %.

La Redevance Spéciale

Le service des déchets ménagers est également financé par la **Redevance Spéciale des professionnels**

Les professionnels concernés :

- ➔ Tous les professionnels et administrations produisant plus de **1320 litres de déchets ménagers par semaine** soit 68 640 litres par an.
- ➔ Les administrations et agriculteurs **exonérés de droit de la TEOM** et bénéficiant du service des déchets ménagers.

La Redevance Spéciale est **facturée annuellement** en fonction du nombre de bacs mis à disposition et du nombre de levées.

2.3 EVOLUTION DU SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Du 1er janvier 2017 au 1er juillet 2020



Depuis le 1er juillet 2020

Deux modes de collecte des déchets ménagers et assimilés :

- ✚ Collecte par un prestataire privé sur 33 communes
- ✚ Collecte en régie sur 11 communes

Les collectes des ordures ménagères, des biodéchets et des cartons des professionnels avaient lieu une fois par semaine sur tout le territoire. Les sacs jaunes étaient collectés une fois par semaine dans les deux villes de Contrexéville et Vittel et tous les quinze jours dans les 43 communes rurales.

Harmonisation du système de collecte et réduction de la fréquence de collecte :

- ✚ Les déchets ménagers et assimilés en Porte à Porte sont collectés par un prestataire sur tout le territoire. Le personnel issu de la régie a été détaché vers le prestataire privé Suez.
- ✚ Les ordures ménagères sont collectées tous les quinze jours dans les 43 communes rurales et une fois par semaine dans les deux villes de Contrexéville et Vittel.



Depuis novembre 2020



Depuis le 1 er janvier 2021



Fin des sacs jaunes :

Tous les habitants du territoire ont été équipés de bacs jaunes pour le tri des recyclables secs. Certaines rues du centre-ville de Vittel sont collectées en sacs.

Mise en place de bacs pucés :

Les habitants de l'ancienne Communauté de Communes de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny ont été dotés de bacs pucés pour les ordures ménagères. Les anciens bacs non pucés ont été repris par un prestataire pour le recyclage.

Adaptation du volume du bacs ordures ménagères :

Le volume du bac des ordures ménagères a été adapté selon la composition du foyer dans les communes rurales.

Les foyers composés de 1 à 2 personnes ont été dotés d'un bac de 120 litres et ceux composés de 3 personnes et plus, d'un bac de 240 litres.

Mise en place de l'extension des consignes de tri de plastique (à l'échelle départementale) :

Tous les emballages en plastique doivent être triés dans le bac jaune.

3. ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN PORTE A PORTE

3.1 LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN PORTE A PORTE SUR LES 43 COMMUNES RURALES

Les ordures ménagères et les recyclables secs sont collectés en bacs tous les 15 jours (C0.5) sur les 43 communes rurales.

Jours de collecte	ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES	
	SEMAINE IMPAIRE	SEMAINE PAIRE
Mardi	Bazoilles-et-Ménil, Domjulien, Domèvre-sous-Montfort, La Neuveville-sous-Montfort, Estrennes, Monthureux-le-Sec, Offroicourt, Rozerotte, Thuillières, Valfroicourt, Valleroy-le-Sec et Viviers-lès-Offroicourt	Gommelaincourt, Haréville, Houécourt, Parey-sous-Montfort, Remoncourt, Saint-Remimont et They-sous-Montfort
Jeudi	Aingeville, Auzainvilliers, Beaufremont, Belmont sur Vair, Dombrot sur Vair, Gendreville, Malaincourt, Mandres sur Vair, Médonville, Urville et Vrécourt	Aulnois, Bulgnéville, Hagnéville et Roncourt, Morville, Sandaucourt et Vaudoncourt
Vendredi	La Vacheresse et la Rouillie, Saint Ouen les Parey et Sauville	Crainvilliers, Norroy, Saulxures les Bulgnéville et Suriauville

3.2 LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN PORTE A PORTE SUR LES DEUX VILLES (CONTREXEVILLE, VITTEL)

Les ordures ménagères et les recyclables secs sont collectés en bacs chaque semaine (C1) sur les 2 villes Vittel et Contrexéville. Certaines rues du centre-ville de Vittel sont collectées en sacs.

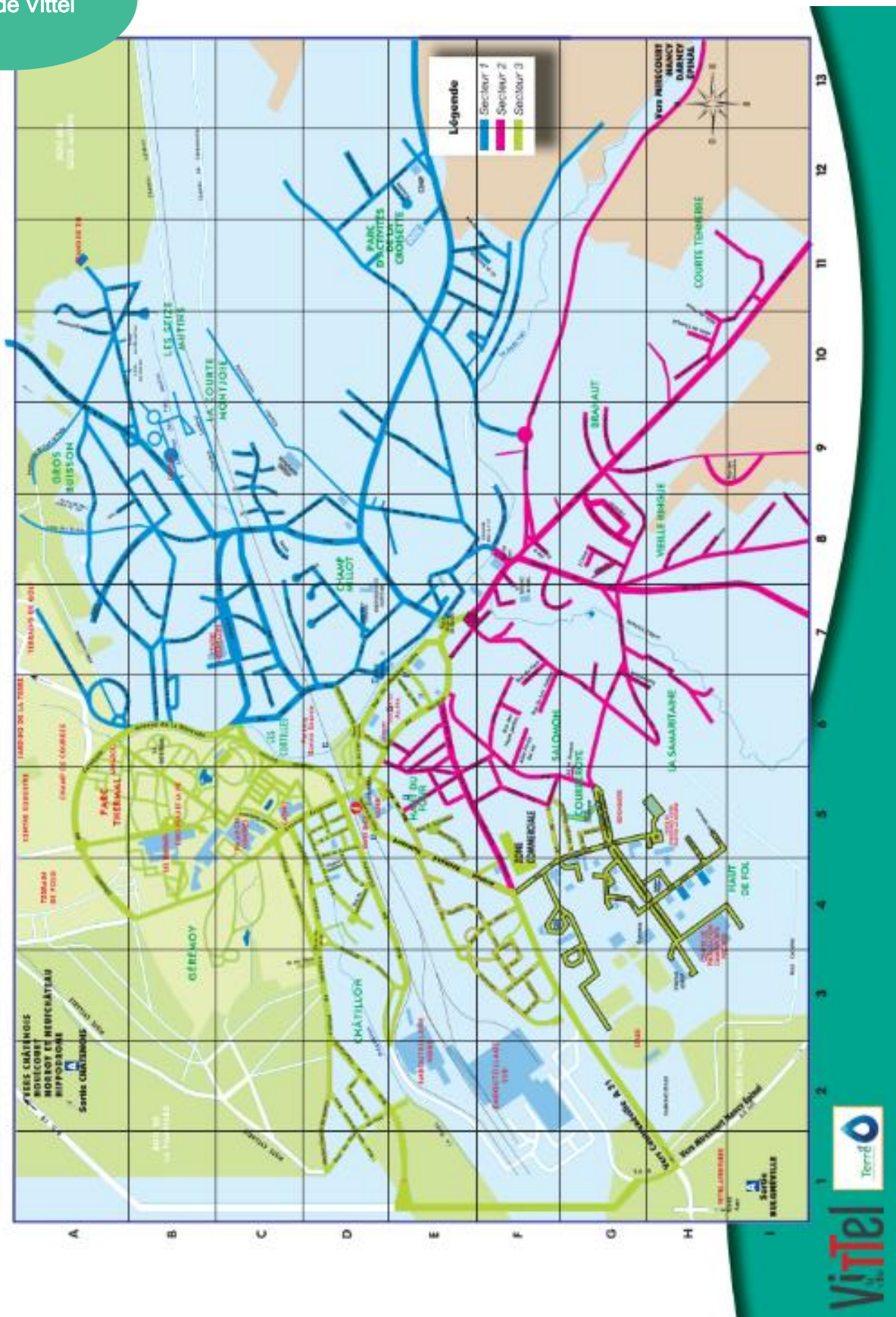
Les habitants des villes de Contrexéville et Vittel disposent d'un ramassage des biodéchets collectés chaque semaine.

Les professionnels des villes de Contrexéville et Vittel bénéficient d'un ramassage des biodéchets collectés une à deux fois par semaine selon leur besoin et d'un ramassage des cartons collectés une fois par semaine.

ORDURES MENAGERES ET BACS JAUNES	
Lundi	Contrexéville
Mercredi	Vittel Secteur 1 (bleu) et secteur 2 (rose)
Vendredi	Vittel Secteur 3 (vert)
BIODECHETS	
Lundi	Vittel Secteur 1 (bleu)
Mardi	Contrexéville et des professionnels de Vittel*
Vendredi	Vittel Secteur 2 (rose) et 3 (vert) et des professionnels de Contrexéville*
CARTONS DES PROFESSIONNELS	
Jeudi	Contrexéville et Vittel

Carte des trois secteurs de Vittel

CARTE DES TROIS SECTEURS DE RAMASSAGE DE VITTEL



4. LA GESTION DES CONTENEURS A VERRE

4.1 LA COLLECTE DU VERRE

Le verre (bouteilles, bocaux et flacons en verre) est collecté en conteneur à verre par le prestataire MINERIS dans le cadre du marché départemental EVODIA.

Les conteneurs à verre sont évacués 1 à 2 fois par mois selon leur remplissage. Un planning annuel est établi par le prestataire MINERIS.



4.2 LE PARC DE CONTENEUR A VERRE

Commune	Nombre de conteneurs à verre
Aingeville	1
Aulnois	1
Auzainvilliers	2
Bazoilles-et-Ménil	1
Beaufremont	1
Belmont-sur-Vair	1
Bulgnéville	6
Contrexéville	23
Crainvilliers	2
Dombrot-sur-Vair	2
Domèvre-sous-Montfort	1
Domjulien	2
Estrennes	1
Gemmelaincourt	1
Gendreville	1
Hagnéville-et-Roncourt	2
Haréville	3
Houécourt	2
Malaincourt	1
Mandres-sur-Vair	2
Médonville	1
Monthureux-le-Sec	1
Morville	1
Neuveville-sous-Montfort (La)	1
Norroy	2
Offroicourt	1
Parey-sous-Montfort	1
Remoncourt	3
Rozerotte et Ménil	2
Saint-Ouen-lès-Parey	4
Saint-Remimont	2
Sandaucourt	2
Saulxures-lès-Bulgnéville	2
Sauville	2
Suriauville	1
They-sous-Montfort	1
Thuillières	1
Urville	1
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	2
Valfroicourt	2
Valleroy-le-Sec	1
Vaudoncourt	1
Vittel	23
Viviers-lès-Offroicourt	1
Vrécourt	2
TOTAL	118

5. LES DÉCHÈTERIES

Trois déchèteries :

- La déchèterie de Contrexéville, Ancienne route de Bulgnéville 88140 Contrexéville
- La déchèterie de Remoncourt, Route Départementale 3 88800 Remoncourt
- La déchèterie de Vaudoncourt, Route de Bulgnéville, 88140 Vaudoncourt



5.1 LES DECHETS ACCEPTÉS

L'amiante n'est pas acceptée à la déchèterie.

- Gravats et matériaux de démolition
- Tout-venant incinérable
- Multimatériaux (Uniquement à la déchèterie de Contrexéville)
- Cartons
- Verre (Uniquement à la déchèterie de Contrexéville)
- Mobiliers
- Métaux
- Déchets verts
- Bois
- Huisseries
- Plâtres
- DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Piles et accumulateurs
- Pneumatiques VL et motos, récents, entiers (non découpés) sans jante
- Objets de réemploi
- Textiles
- DDS (déchets diffus spécifiques)
- Huiles « moteur » (minérales)

5.2 LES HORAIRES DES DECHETERIES

		ÉTÉ (dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre)		
		CONTREXEVILLE	REMONCOURT	VAUDONCOURT
Lundi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 18h	Fermé	Fermé
Mardi	Matin	8h30 - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 18h	Fermé	14h30 - 18h
Mercredi	Matin	8h30 - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 18h	14h - 18h	14h30 - 18h
Jeudi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 18h	14h - 18h	14h30 - 18h
Vendredi	Matin	8h30 - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 18h	14h - 18h	14h30 - 18h
Samedi	Matin	8h30 - 12h	10h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h - 18h	14h - 18h	14h30 - 18h

		HIVER (dernier dimanche d'octobre au dernier dimanche de mars)		
		CONTREXEVILLE	REMONCOURT	VAUDONCOURT
Lundi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 17h	Fermé	Fermé
Mardi	Matin	9h - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 17h	Fermé	13h30 - 17h
Mercredi	Matin	9h - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 17h	13h - 17h	13h30 - 17h
Jeudi	Matin	Fermé	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 17h	13h - 17h	13h30 - 17h
Vendredi	Matin	9h - 12h	Fermé	Fermé
	Après-midi	14h - 17h	13h - 17h	13h30 - 17h
Samedi	Matin	9h - 12h	10h - 12h	9h - 12h
	Après-midi	14h - 17h	13h - 17h	13h30 - 17h

5.3 FONCTIONNEMENT DES DECHETERIES

Déchèterie de Contrexéville

La déchèterie de Contrexéville est gérée en régie par deux gardiens de déchèterie.

Cette déchèterie est équipée d'un compacteur depuis avril 2017 pour déplacer et compacter les bennes afin d'augmenter le volume des déchets dans celles-ci et de diminuer les rotations.

Les professionnels sont acceptés dans le cadre du dispositif SOVODEB.

Déchèterie de Vaudoncourt

La déchèterie de Vaudoncourt est gérée en régie par un gardien de déchèterie.

L'accès est interdit aux professionnels.

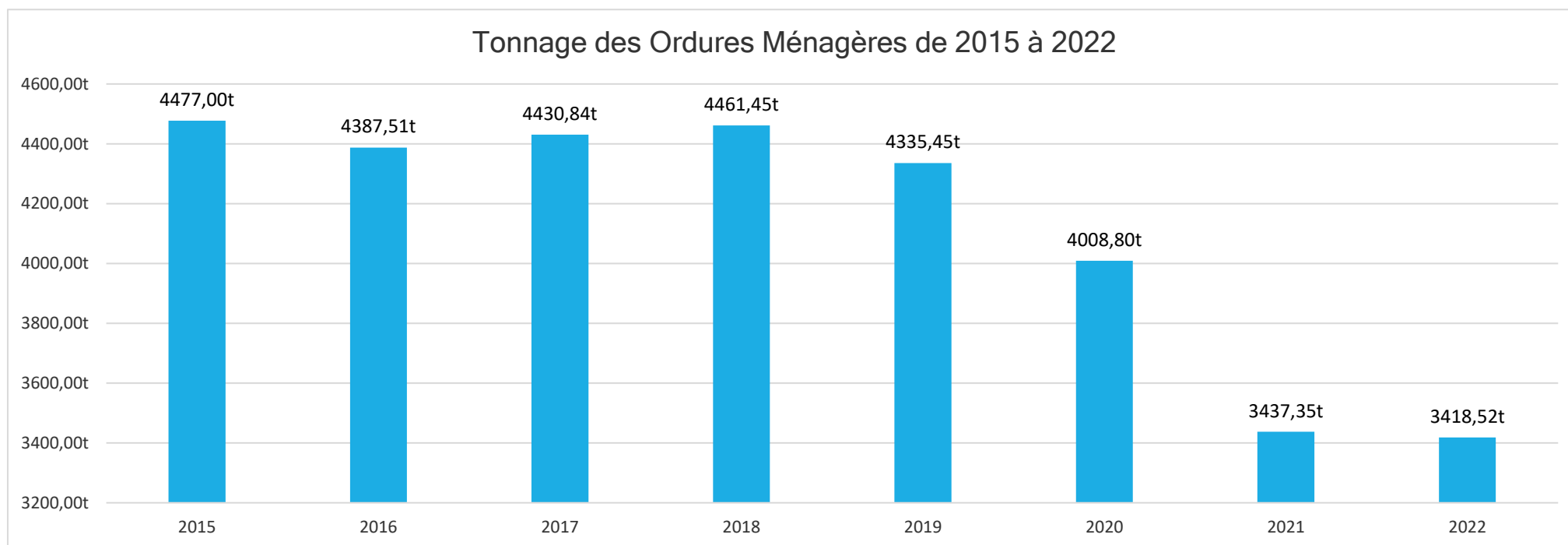
Déchèterie de Remoncourt

La déchèterie de Remoncourt est gérée en régie par un gardien de déchèterie.

L'accès est interdit aux professionnels.

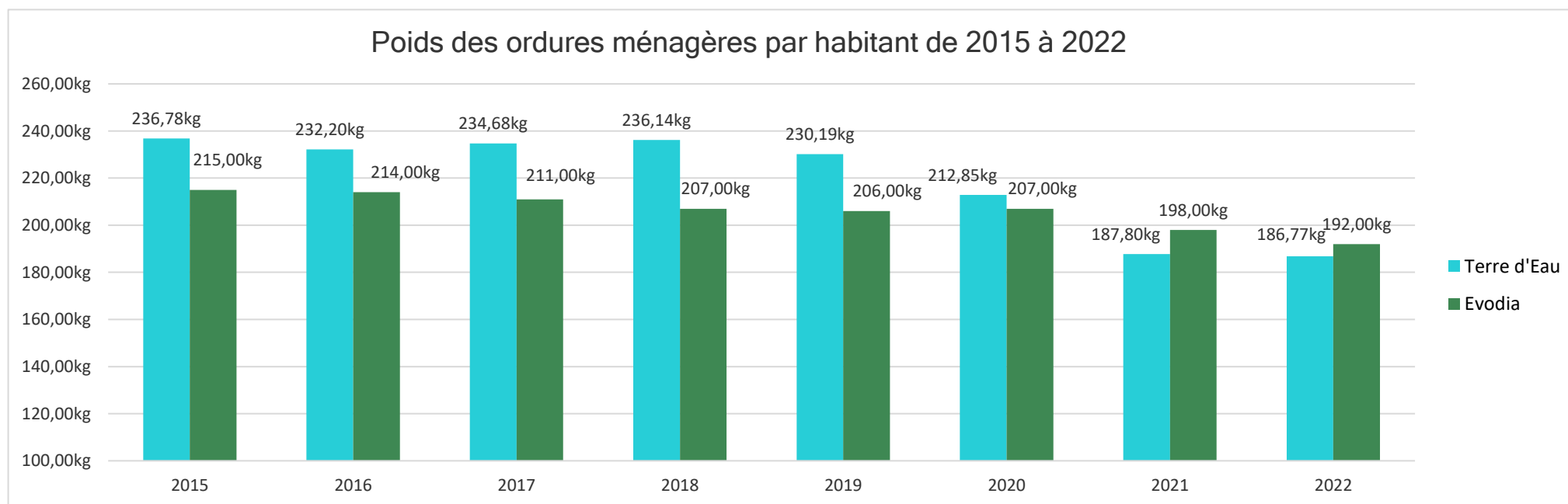
6. LES TONNAGES DES DECHETS COLLECTÉS EN PORTE A PORTE

6.1 LE TONNAGE DES ORDURES MENAGERES



Le tonnage des ordures ménagères a baissé de 18,83 tonnes de 2022 à 2021 et de 590,28 tonnes depuis la mise en place de la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours au 1^{er} juillet 2020.

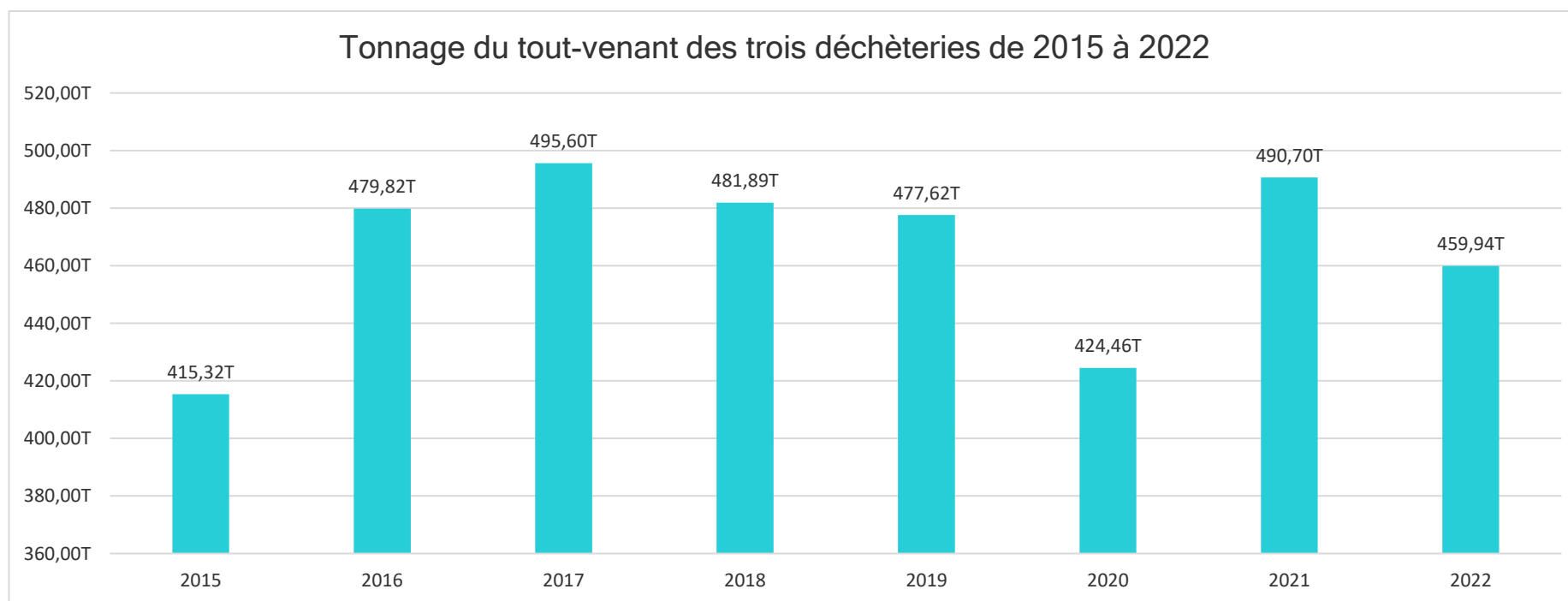
6.2 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DES ORDURES MENAGERES



En 2022, la production moyenne d'ordures ménagères sur le territoire de la CC Terre d'Eau est de 187 kg par habitant*, soit 1kg de moins par rapport à 2021 et 5 kg en moins par rapport à la moyenne départementale.

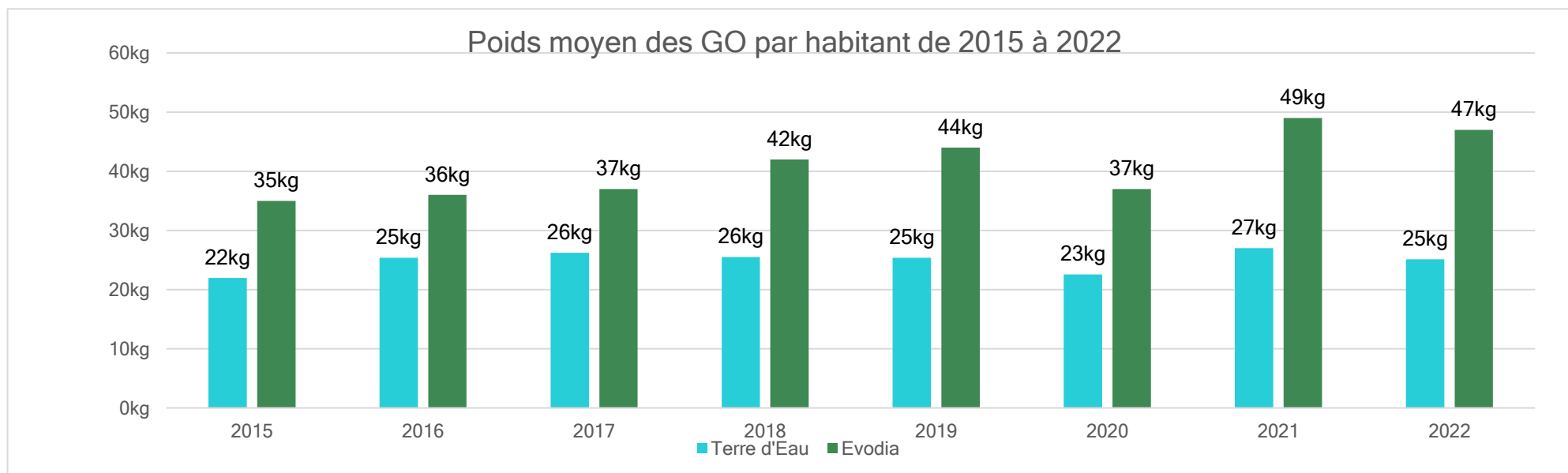
*Ce ratio a été calculé avec la population totale (18 303 habitants)

6.3 LE TONNAGE DU TOUT-VENANT INCINERABLE DES TROIS DECHETERIES



Le tonnage du tout-venant incinérable des déchèteries a baissé de 31 tonnes de 2022 à 2021.

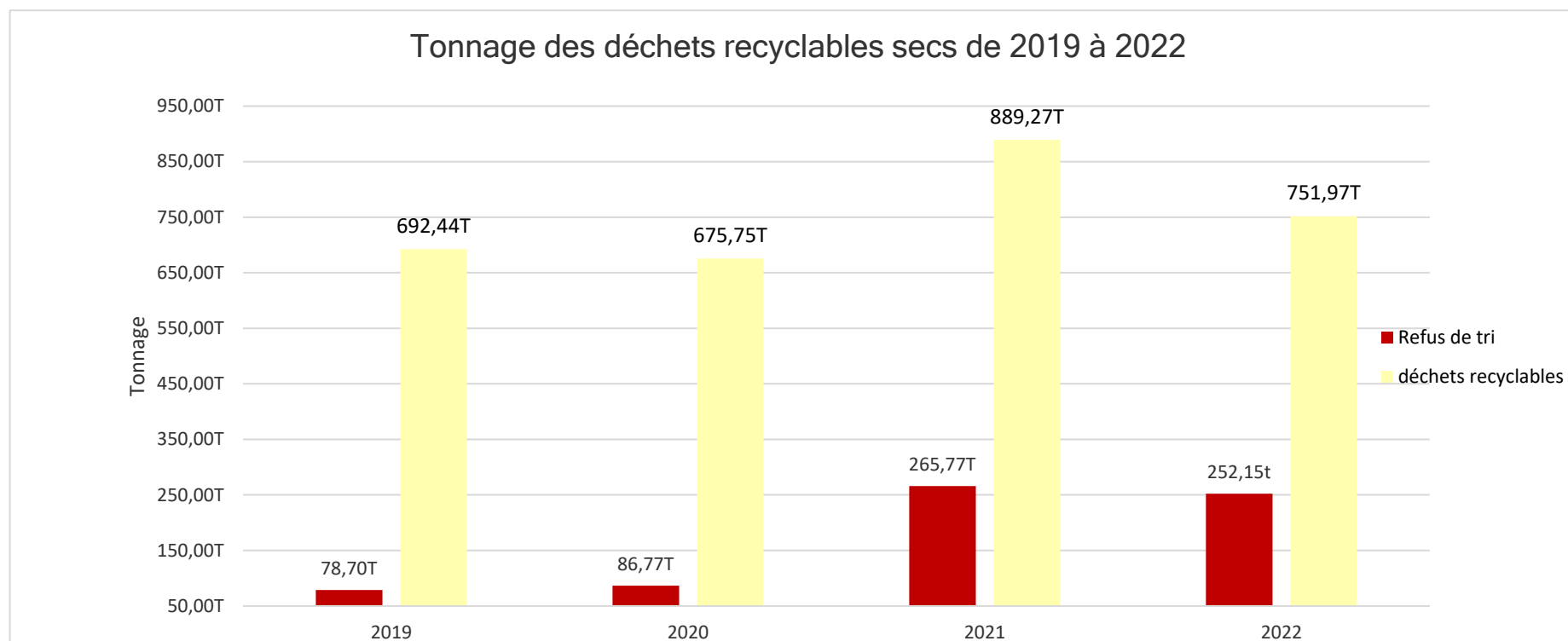
6.4 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DU TOUT-VENANT INCINERABLES



En 2022, la production moyenne de tout-venant incinérable sur le territoire de la CC Terre d'Eau est de 25kg par habitant*, soit 2 kg de moins par rapport à 2021 et 22 kg de moins par rapport à la moyenne départementale.

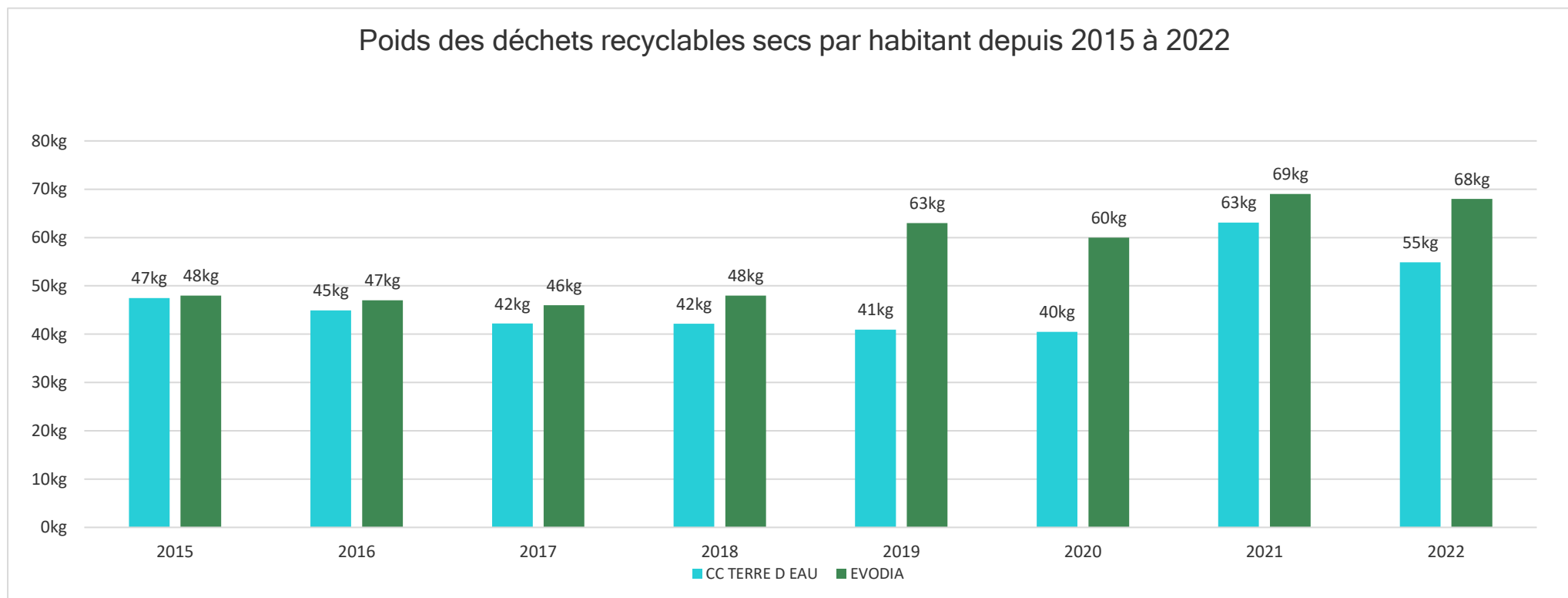
Ce ratio a été calculé avec la population totale (18 303 habitants)

6.5 LE TONNAGE DES DECHETS RECYCLABLES SECS EN PORTE A PORTE



En 2022, le tonnage des déchets recyclables secs est de 752 tonnes soit une baisse de 137 tonnes par rapport à 2021. Le tonnage des refus de tri est de 252 tonnes, soit une baisse de 14 t par rapport à 2021. Les erreurs de tri représentent 25 % du poids du bac jaune.

6.6 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DES RECYCLABLES SECS



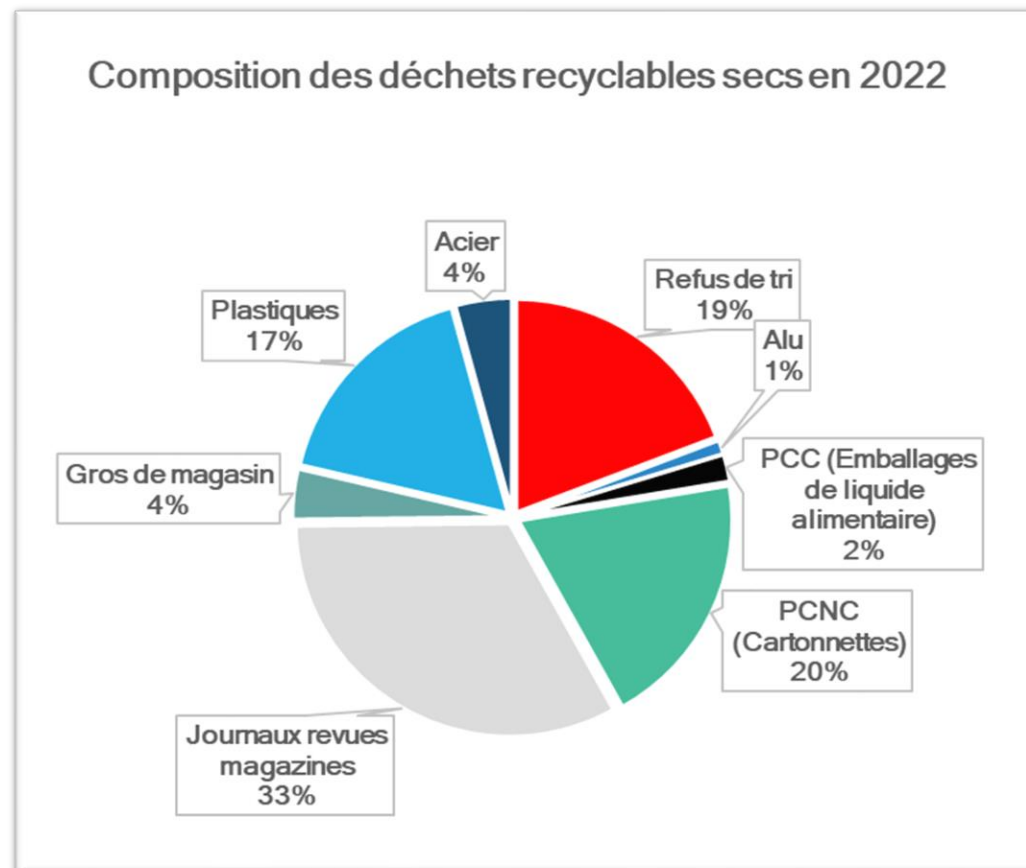
En 2022, la production moyenne de déchets recyclables secs par habitant sur le territoire Terre d'Eau est de **55 kg** soit une baisse de **8 kg** par rapport à 2021, et un écart de **13 kg** par rapport à la moyenne départementale.

6.7 ANALYSE DE LA COMPOSITION DES DECHETS RECYCLABLES SECS EN 2022

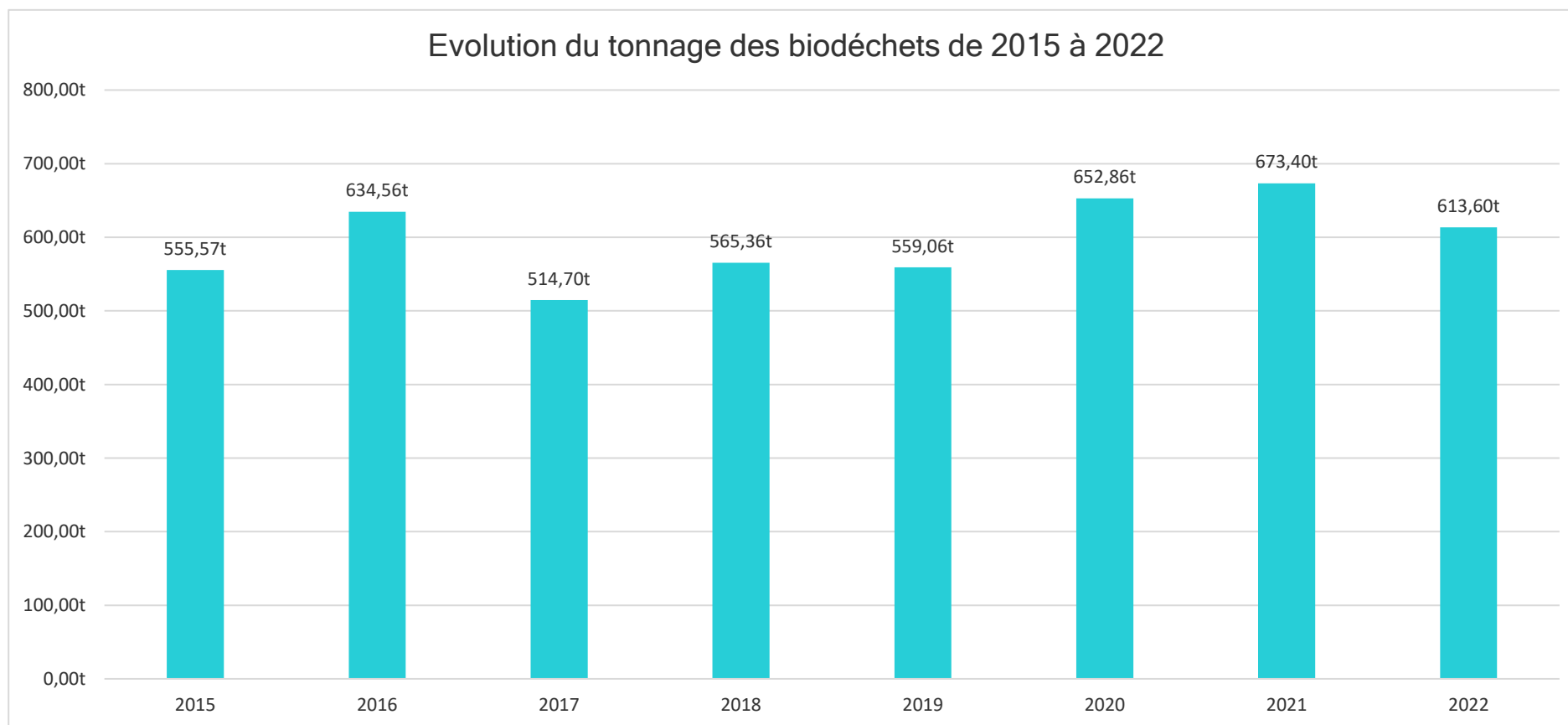
Evodia a réalisé 12 campagnes de caractérisations des déchets recyclables secs en 2022 (= échantillons de déchets recyclables secs lors de leur arrivée au centre de tri).

En 2022, la moyenne du **taux de refus** de ces 12 campagnes de caractérisation est **de 19,23 %**.

Les déchets recyclables secs se composent essentiellement **de journaux revues et magazines (33 %), des cartonnettes (20%) et des emballages plastiques (17%)**.



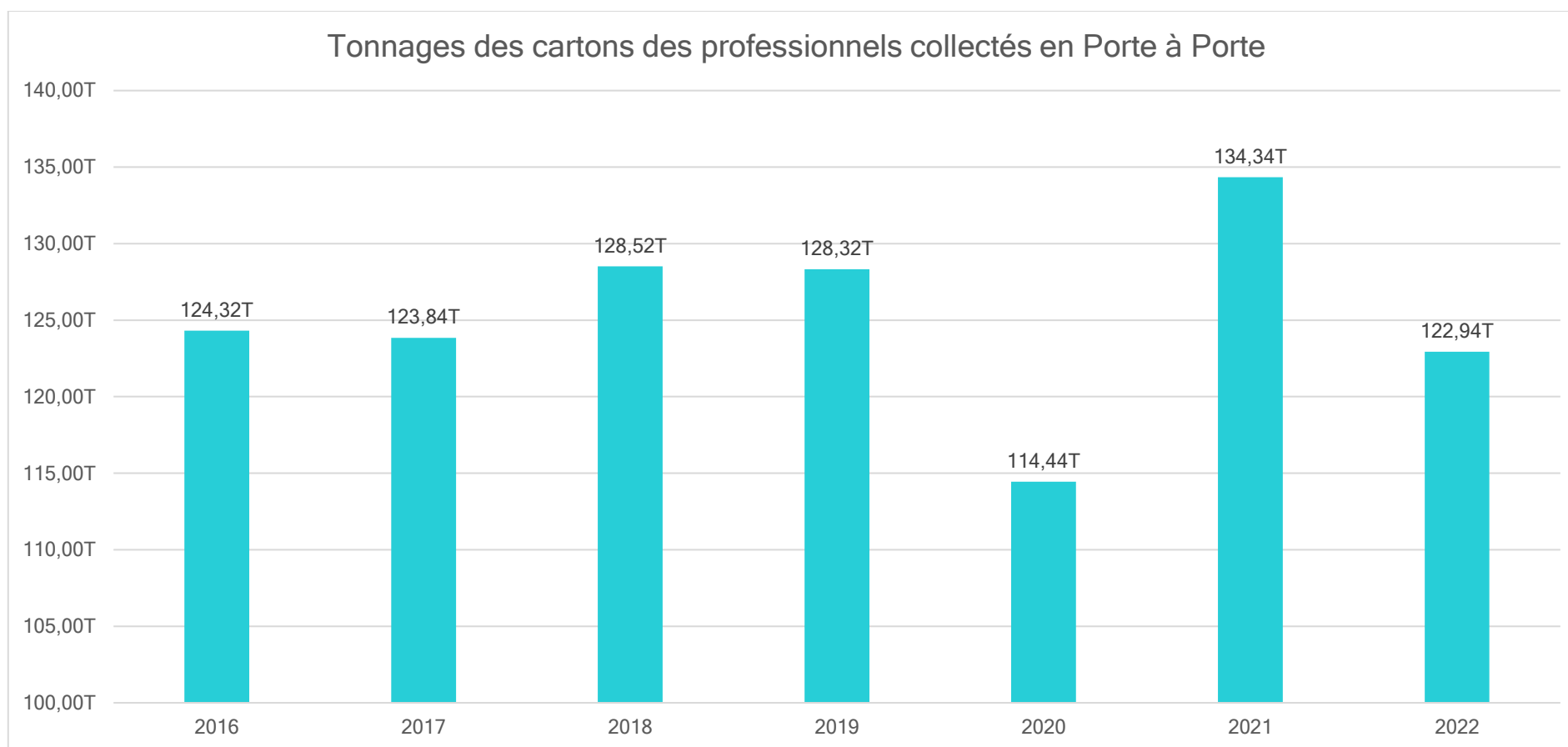
6.8 LES TONNAGES DES BIODECHETS COLLECTES EN PORTE A PORTE



En 2022, le tonnage des biodéchets* est de 613.60 tonnes soit une baisse de 59.80 tonnes.

**Les biodéchets sont collectés uniquement dans les habitats individuels des deux villes (Contrexéville et Vittel)*

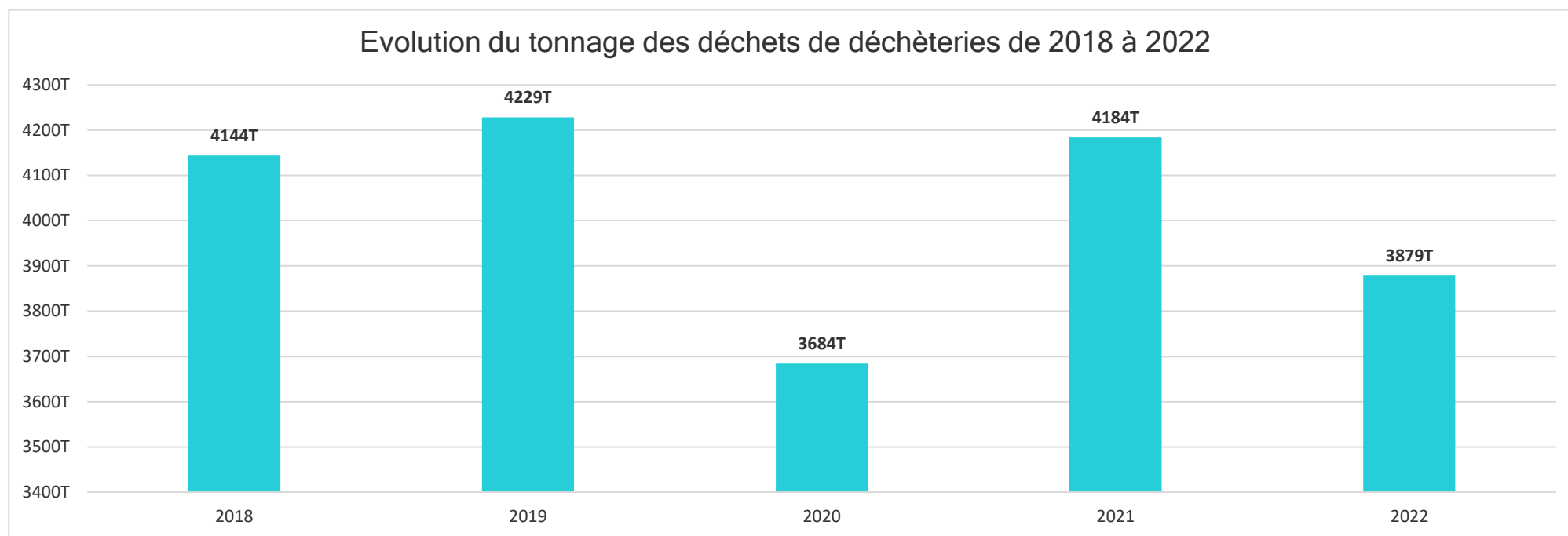
6.9 LES TONNAGES DES CARTONS DES PROFESSIONNELS COLLECTES EN PORTE A PORTE



En 2022, le tonnage des cartons des professionnels est de 122.94 tonnes soit une baisse de 59.80 tonnes

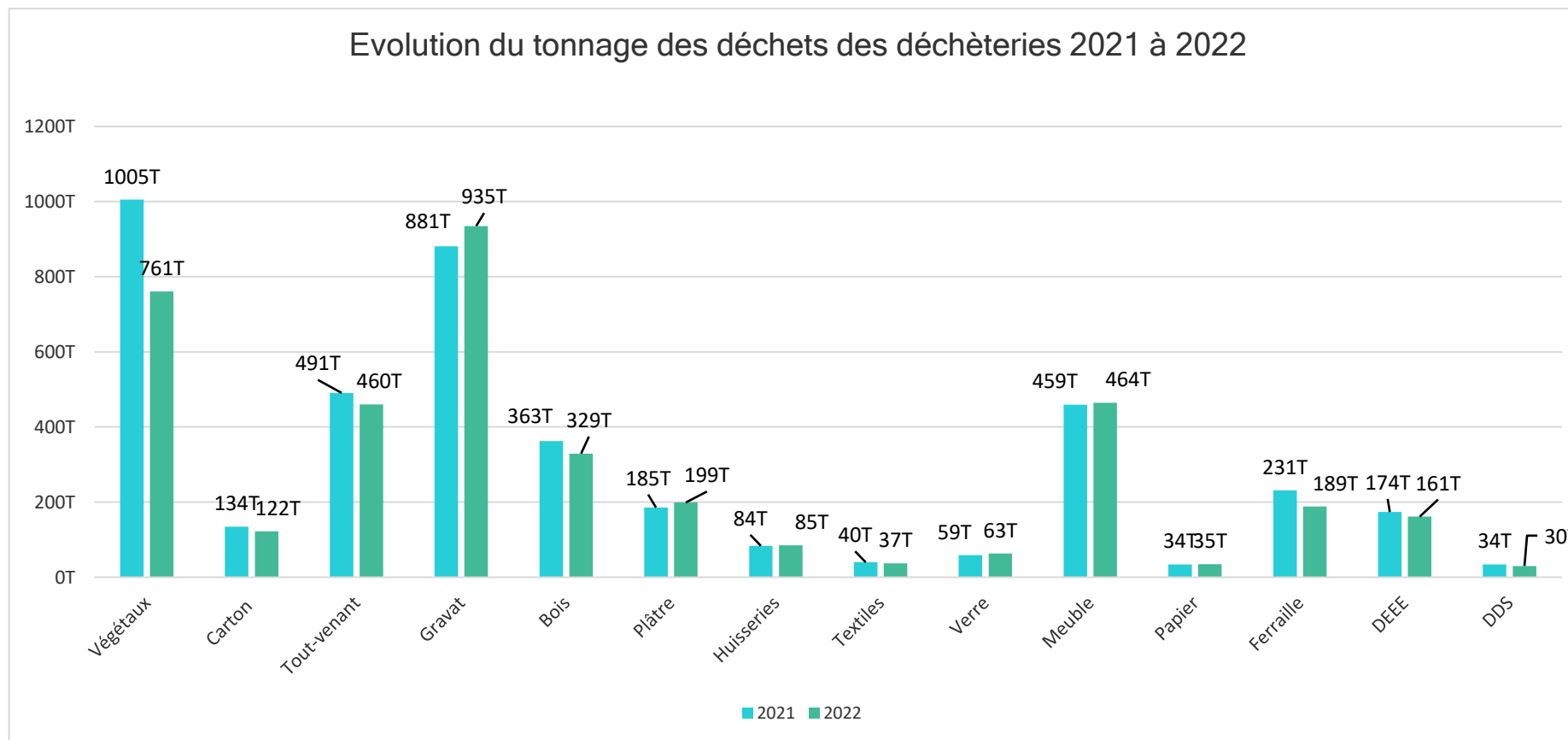
7. LES TONNAGES DES DÉCHETS ISSUS DES DECHETERIES DE 2018 A 2022

7.1 LES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES DE 2018 A 2022



De 2021 à 2022, le tonnage des déchets issus des trois déchèteries a baissé de 305 tonnes.

7.2 EVOLUTION DES TONNAGES DES TROIS DECHETERIES PAR FLUX DE 2021 A 2022

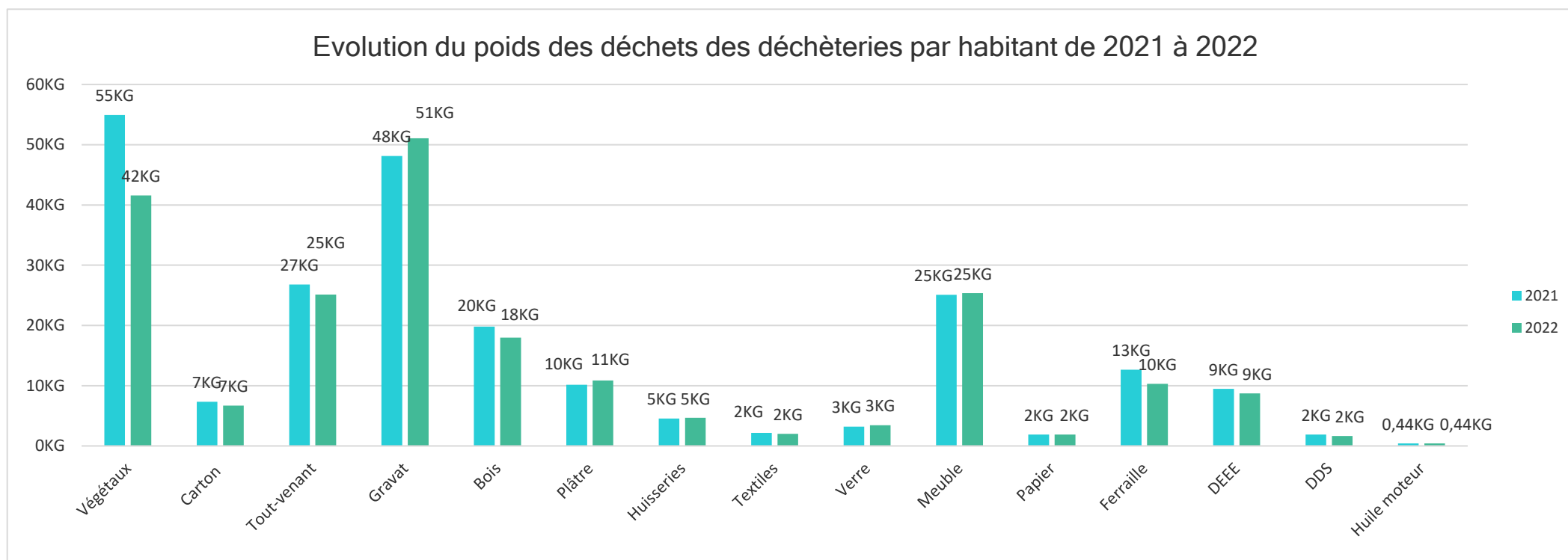


Le tonnage des déchets verts a fortement diminué avec une baisse de 244 t de 2021 à 2022.

Le tonnage du tout-venant, du bois et de la ferraille a également diminué, avec une baisse respective de 31 t, 34 t et 42 t.

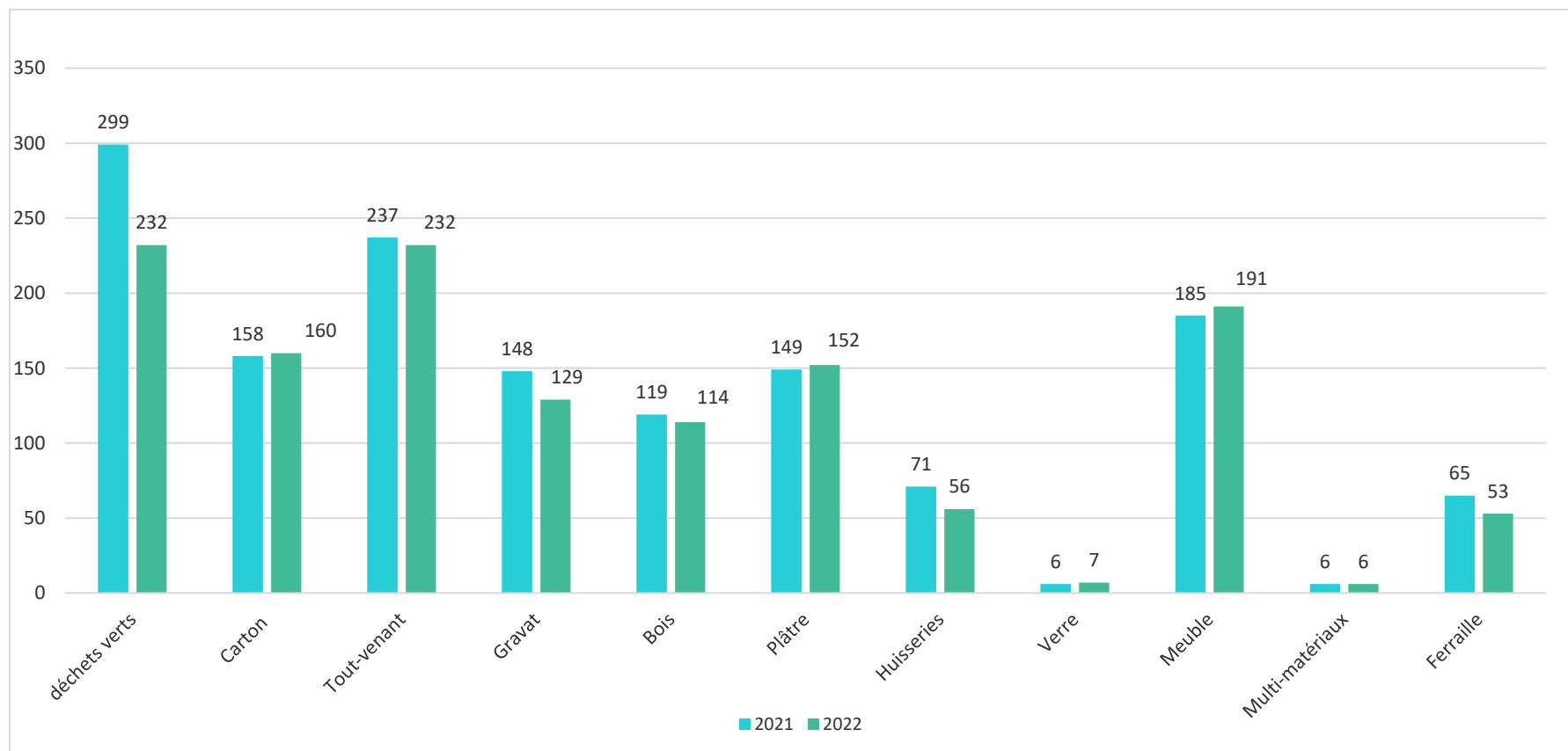
Le tonnage des gravats a fortement augmenté avec une hausse de 54 t. Les tonnages des autres flux sont restés stables.

7.3 EVOLUTION DU POIDS PAR HABITANT DES DECHETS ISSUS DES DECHETERIES



En 2022, le poids des déchets verts par habitant a diminué de 13 kg. Les autres poids par habitants restent stables.

7.4 EVOLUTION DU NOMBRE DE ROTATIONS DES BENNES DES DECHETERIES DE 2021 A 2022



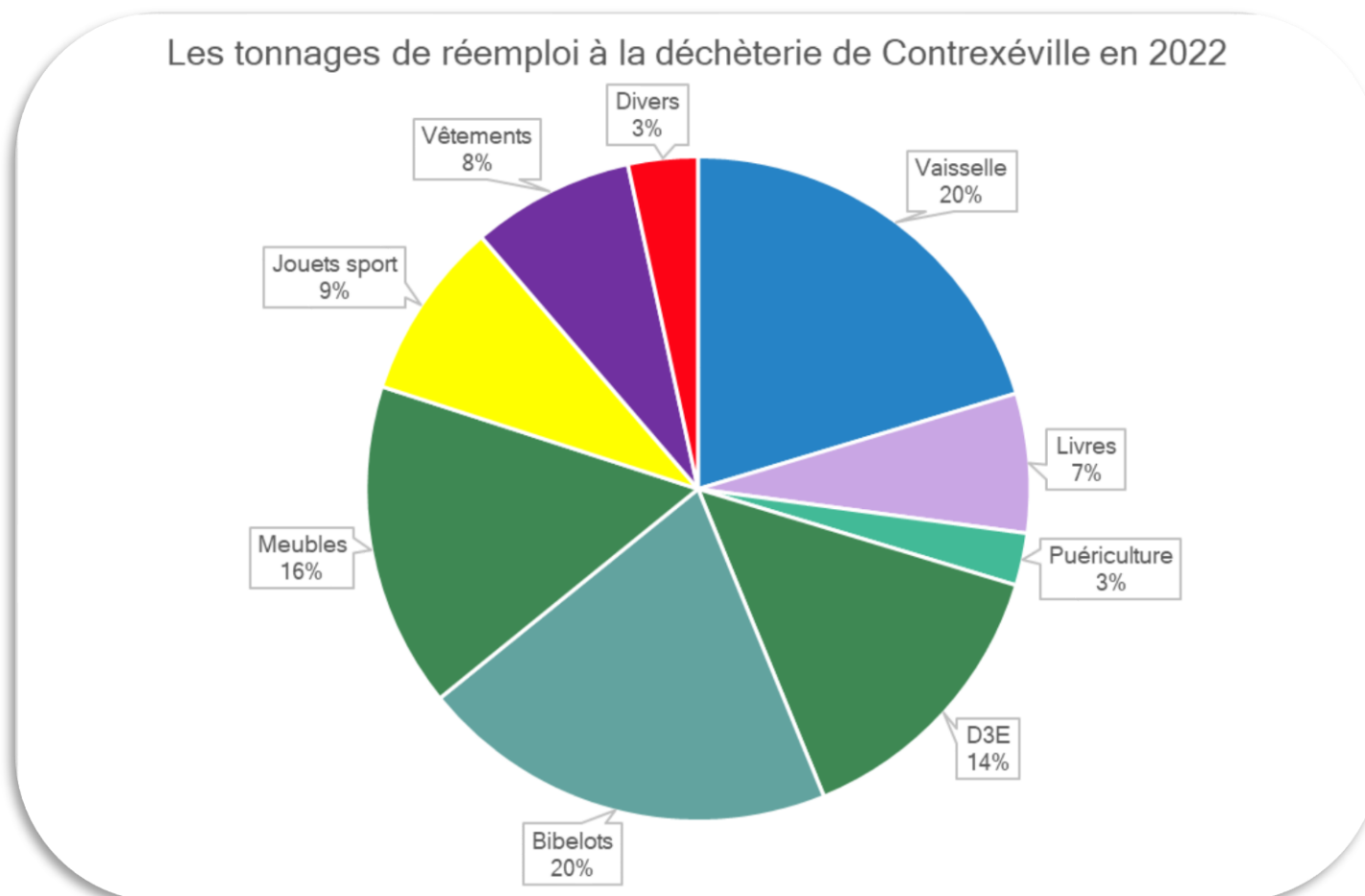
Le nombre total de rotations a fortement diminué de 2022 à 2021 avec une baisse de 111 rotations.
Plus en détail, nous observons une baisse des rotations des déchets verts (-67 rotations) et des gravats (-19 rotations).

7.5 LES TONNAGES DES OBJETS DE REEMPLOI DE LA DECHETERIE DE CONTREXEVILLE

La déchèterie de Contrexéville dispose d'un local de stockage des objets de réemploi.

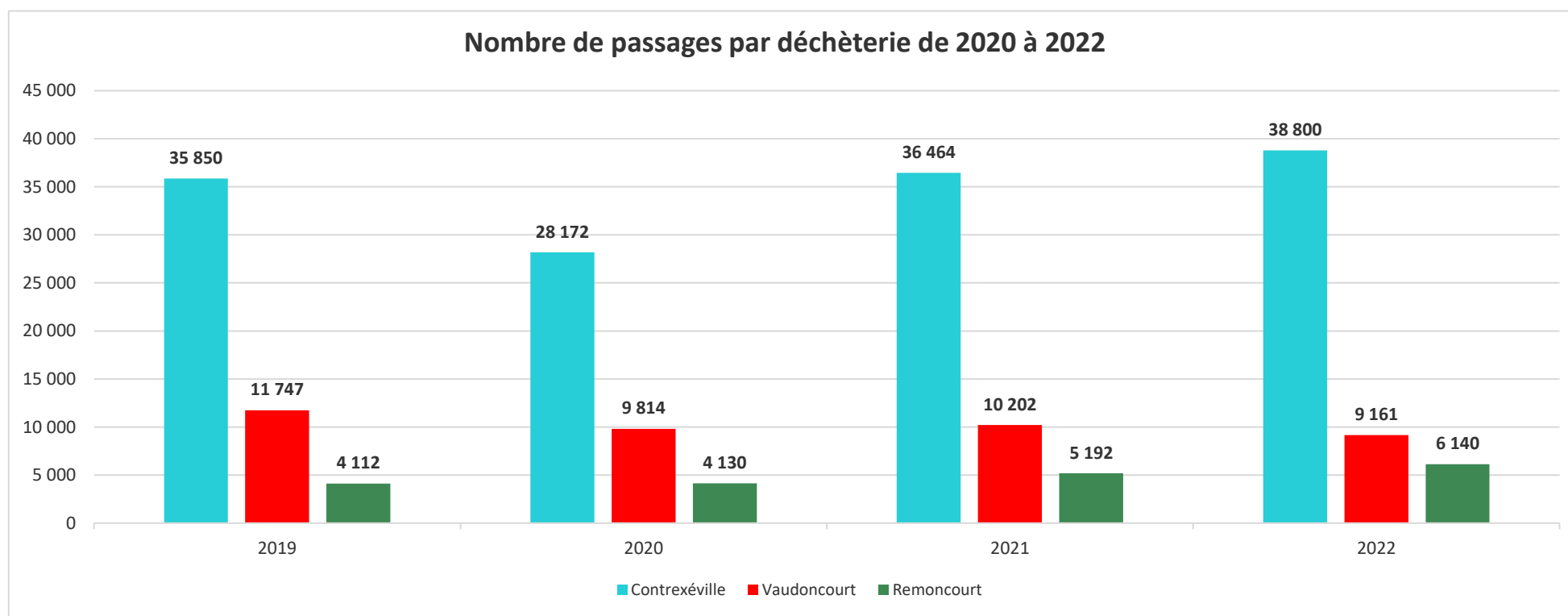
L'Association Eliss collecte et valorise ces objets de réemploi.

En 2022, il y a eu 17,69 tonnes d'objets de réemploi.



8. LA FREQUENTATION DES DECHETERIES

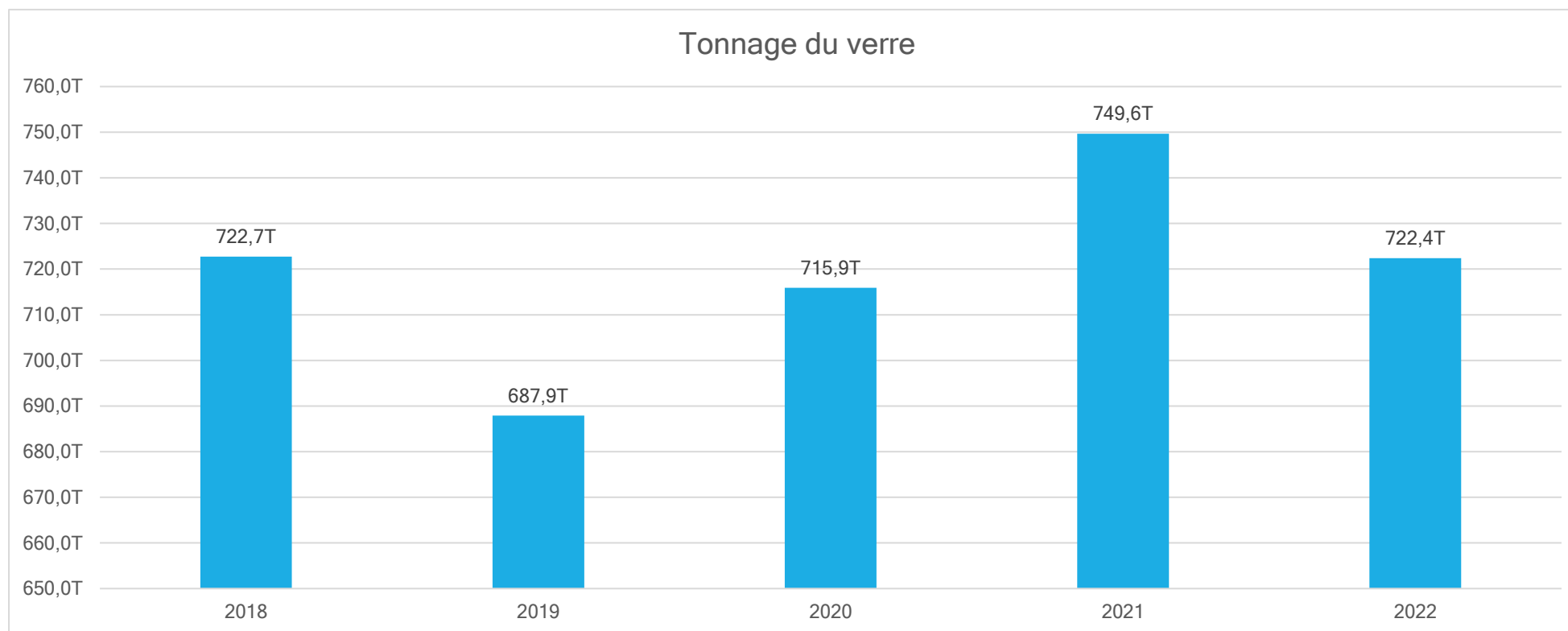
8.1 LA FREQUENTATION DES TROIS DECHETERIES DE 2021 A 2022



De 2021 à 2022, le nombre de passages sur les trois déchèteries est passé de 51 858 à 54 101 personnes soit une hausse de 2 243 personnes. Plus en détail, nous observons une forte hausse à la déchèterie de Contrexéville (+2 336 passages) et à la déchèterie de Remoncourt (+948 passages) mais une forte baisse à la déchèterie de Vaudoncourt (- 1041 passages).

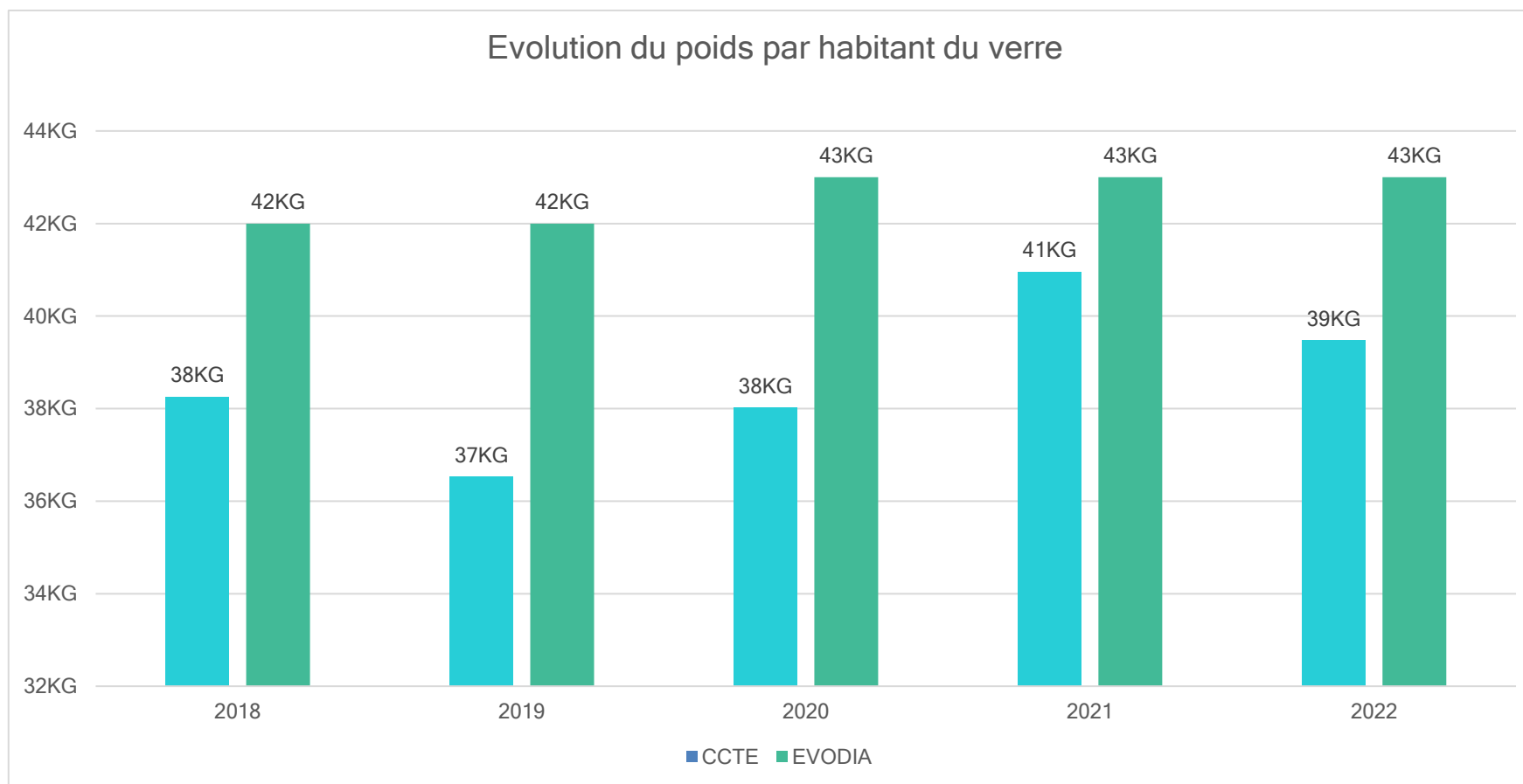
9. LE TONNAGE DU VERRE EN CONTENEURS A VERRE

9.1 LE TONNAGE DU VERRE DE 2018 A 2022



En 2022, le tonnage du verre est de 722 tonnes soit une baisse de 27t par rapport à 2021.

9.2 EVOLUTION DU POIDS DU VERRE PAR HABITANT DE 2018 A 2023



En 2022, la production de verre est de 39 kg par habitant, soit 2 kg en moins par rapport à 2021 et 4kg de moins que la moyenne départementale.

10. LE BILAN DES TONNAGES DES DECHETS MENAGERS

	2021	2022	ECART
OM	3437T	3419T	-19T
TRI (en enlevant les erreurs de tri)	889T	752T	-137T
REFUS DE TRI	266T	252T	-14T
TAUX REFUS DE TRI	23%	25%	2%
BIODECHETS	673T	614T	-60T
CARTON PAP	134T	123T	-11T
VERRE	750T	722T	-27T
DECHETERIE	4184T	3880T	-304T
TOTAL	10334T	9762T	-572T

De 2022 à 2021, la production des déchets ménagers a diminué de **572 tonnes** avec une importante baisse des déchets issus des déchèteries (-305 t) et des recyclables secs (-137t)

11. BILAN FINANCIER

Année 2022 Montants HT		Flux de déchets							Total	
		Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités Déchets verts		
Ratio en kg collecté par habitant desservi		197	45	60	77	161	7	10		
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité		200	46	61	36	164	7	10	524	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	63 401,00 €	2 832,00 €	32 951,00 €	12 830,00 €	35 527,00 €	3 182,00 €	232,00 €	150 955,00 €
		Communication	6 438,00 €	288,00 €	3 346,00 €	1 303,00 €	3 608,00 €	323,00 €	24,00 €	15 330,00 €
		TOTAL Fonctionnelles	69 839,00 €	3 120,00 €	36 297,00 €	14 133,00 €	39 135,00 €	3 505,00 €	256,00 €	166 285,00 €
	Techniques	Prévention	6 893,00 €	1 583,00 €	2 108,00 €	1 237,00 €	5 649,00 €	248,00 €	343,00 €	18 061,00 €
		Collecte et pré-collecte								
		Pré-collecte	28 471,00 €	7 430,00 €	44 817,00 €	4 067,00 €				84 785,00 €
		Collecte	408 665,00 €	32 035,00 €	185 678,00 €	152 271,00 €	261 758,00 €	38 762,00 €		1 079 169,00 €
		TOTAL Collecte et pré-collecte	437 136,00 €	39 465,00 €	230 495,00 €	156 338,00 €	261 758,00 €	38 762,00 €	---	1 163 954,00 €
		Transfert/Transport	75 746,00 €		26 601,00 €		107 873,00 €		2 049,00 €	212 269,00 €
		Traitement des déchets non dangereux								

		Tri et conditionnement			218 337,00 €		7 078,00 €	7 110,00 €		232 525,00 €
		Compostage				28 363,00 €	4 344,00 €		973,00 €	33 680,00 €
		Incinération					53 690,00 €			53 690,00 €
		Autre valorisation matière ou énergie					59 531,00 €			59 531,00 €
		Stockage de déchets non dangereux								
		Traitement des inertes								
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	218 337,00 €	28 363,00 €	124 643,00 €	7 110,00 €	973,00 €	379 426,00 €
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux					14 948,00 €			14 948,00 €
		Autres charges								
		TOTAL Techniques	519 775,00 €	41 048,00 €	477 541,00 €	185 938,00 €	514 871,00 €	46 120,00 €	3 365,00 €	1 788 658,00 €
		TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)	589 614,00 €	44 168,00 €	513 838,00 €	200 071,00 €	554 006,00 €	49 625,00 €	3 621,00 €	1 954 943,00 €
		[REG] Traitement des déchets non dangereux - Ventes de produits et d'énergie	399 050,00 €							399 050,00 €
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie								
		Matériaux		21 694,00 €	127 372,00 €		44 772,00 €	12 878,00 €		206 716,00 €
		Prestations à des tiers								

		Autres produits	7 787,00 €				3 442,00 €			11 229,00 €
		TOTAL Industriels	7 787,00 €	21 694,00 €	127 372,00 €	---	48 214,00 €	12 878,00 €	---	217 945,00 €
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	7 886,00 €	10 806,00 €	235 165,00 €		50 442,00 €	18 948,00 €		323 247,00 €
	Aides	Reprises des subventions d'investissement					13 986,00 €			13 986,00 €
		Subventions de fonctionnement								
		Aides à l'emploi								
		TOTAL Aides	---	---	---	---	13 986,00 €	---	---	13 986,00 €
	TOTAL Produits	15 673,00 €	32 500,00 €	362 537,00 €	---	112 642,00 €	31 826,00 €	---	555 178,00 €	
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		42 728,00 €	249,00 €	11 375,00 €	10 954,00 €	13 308,00 €	2 215,00 €	173,00 €	81 002,00 €
	Financement déchets direct	TEOM	1 699 941,00 €							1 699 941,00 €
		Redevance spéciale & facturations usagers	90 823,00 €				5 653,00 €		5 835,00 €	102 311,00 €
		TOTAL Financement déchets direct	1 790 764,00 €	---	---	---	5 653,00 €	---	5 835,00 €	1 802 252,00 €
	TOTAL Financement déchets	1 790 764,00 €	---	---	---	5 653,00 €	---	5 835,00 €	1 802 252,00 €	

Tableau de synthèse	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
							Déchets verts	
Coût complet		44 168,00 €	513 838,00 €	200 071,00 €	554 006,00 €	49 625,00 €	3 621,00 €	
Coût technique	980 877,00 €	22 474,00 €	386 466,00 €	200 071,00 €	505 792,00 €	36 747,00 €	3 621,00 €	2 136 048,00 €
Coût partagé	972 991,00 €	11 668,00 €	151 301,00 €	200 071,00 €	455 350,00 €	17 799,00 €	3 621,00 €	1 812 801,00 €
Coût aidé HT	972 991,00 €	11 668,00 €	151 301,00 €	200 071,00 €	441 364,00 €	17 799,00 €	3 621,00 €	1 798 815,00 €
TVA acquittée	42 728,00 €	249,00 €	11 375,00 €	10 954,00 €	13 308,00 €	2 215,00 €	173,00 €	81 002,00 €
Coût aidé TTC	1 015 719,00 €	11 917,00 €	162 676,00 €	211 025,00 €	454 672,00 €	20 014,00 €	3 794,00 €	1 879 817,00 €
Financement déchets								1 802 252,00 €